

LETTRE DE L'INFO

MARS 2021



ÉDITO

La crise sanitaire que nous traversons semble devoir durer encore un certain temps. En attendant, il nous faut trouver les voies et moyens pour nous adapter et surtout apporter notre part d'effort à l'éradication de ce phénomène planétaire. Des leviers existent que nous devons actionner avec humilité mais surtout détermination.

Le premier, c'est le respect des recommandations sanitaires appelées gestes barrières et mesures de distanciation sociale ou physique.

Ce sont nos habitudes que nous devons changer. Nous qui sommes très conviviaux, spontanés et férus d'embrassades vivons mal de ne pas pouvoir nous congratuler ou serrer dans nos bras nos petits-enfants. Mais c'est pour notre bien. Nous sommes, en effet, une population particulièrement exposée du fait de la forte prévalence des maladies chroniques dans notre région. Diabète, obésité, hypertension, cancers etc, sont très courants et font plutôt bon ménage avec la COVID quand il s'agit de nous terrasser. La grande discipline dont nous avons su faire preuve jusqu'à présent, incités par les autorités publiques (Préfecture, ARS, CHU), a permis de contenir le phénomène sans parvenir à l'éradiquer. Mais, c'est déjà bien d'avoir pu éviter le pire et le reconfinement.

Il nous faut poursuivre nos efforts de militants engagés pour convaincre le plus grand nombre à se faire vacciner puisque c'est la seule solution qui nous semble pérenne. La Mutualité a, de tout temps prôné la vaccination pour combattre les grandes épidémies qui ont frappé le monde.

L'analyse coût/avantage à laquelle nous nous sommes livrés nous dicte encore une fois d'opter pour cette solution et c'est pourquoi nous en faisons la promotion en incitant nos adhérents et l'ensemble de la population à se faire vacciner.

Au-delà du discours, nous devons aussi agir pour apporter notre pierre à l'édifice.

C'est pourquoi, nous continuons à assurer notre soutien, notre contribution à la campagne de dépistages itinérants sur tout le territoire de l'archipel.

Nous avons aussi accepté d'accompagner la Mutualité Fonction Publique Services (MFPS) dans la campagne de dépistages et de vaccination qu'elle va mener au sein des Administrations publiques en lien avec les Directions locales et en direction de la population des fonctionnaires.

Enfin, nous poursuivons nos actions de prévention sur le territoire en respectant les protocoles et nos actions en distanciel en direction des actifs dans les entreprises, des retraités et des étudiants.

Restons prudents, vigilants et déterminés.

NESTOR BAJOT
Président de la Mutualité
Française de Guadeloupe



DANS CE NUMÉRO :

- Édito du Président
- L'actualité du Mouvement

Le Gouvernement missionne la MF
Mise à jour du code de la Mutualité
Protection sociale complémentaire des
agents publics
Catalogue interactif
Évolution des cotisations 2021
Note bilan de la LFSS pour 2021
Consultations des psychologues

- La vie de l'Union

Web conférence la Mutualité d'hier et
d'aujourd'hui
Web conférence l'impact de l'activité
physique sur la santé des séniors
Contribution de la MFG à la campagne de
dépistage du COVID-19
Offre de formation et de stages
Campagne de communication sur Canal 10
Actualité de la Cress-IG

- Agenda

L'ACTUALITÉ DU MOUVEMENT

Le Gouvernement missionne la Mutualité Française

Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, a demandé à la Mutualité Française de réaliser un guide national sur l'accueil du jeune enfant en horaires étendus ou atypiques. La lettre de mission a été remise à Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française, le 4 mars. Ce guide aidera les collectivités locales ainsi que les employeurs publics et privés à développer des solutions d'accueil adaptées.

Un catalogue interactif pour présenter l'offre prévention et promotion de la santé

Afin de simplifier l'accès à l'offre prévention et promotion de la santé proposée par la Fédération et ses Unions régionales, la Mutualité Française met à la disposition des mutuelles un catalogue interactif.

Celui-ci présente l'offre prévention globale et donne les outils pour accompagner l'élaboration des politiques de prévention auprès des adhérents mutualistes. Les offres spécifiques des Unions régionales dont celle de la Guadeloupe sont intégrées dans le catalogue.

Le renforcement de la protection sociale complémentaire des agents publics

L'ordonnance sur la protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires qui fixe une obligation de participation des employeurs publics à des dispositifs de complémentaire santé et prévoyance pour leurs agents a été publié le 18 février dernier au journal officiel. La réforme prévue par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique comporte deux principaux volets.

D'abord, elle instaure l'obligation pour les employeurs publics de contribuer à la moitié des frais liés à la complémentaire santé de leurs agents. Cela concernera tous les agents publics, titulaires et contractuels (État, territoriale et hospitalière). Ainsi, il sera mis fin à une inégalité avec le secteur privé, pour qui le dispositif existe depuis plusieurs années. La participation des employeurs sera déterminée sur la base d'un socle minimal de prestations en santé. La mesure entrera en vigueur progressivement, au plus tard le 01 janvier 2026.

Dans l'attente des projets de décret qui préciseront les mesures d'application de l'ordonnance, la Mutualité Française alerte sur trois points de vigilance : la nécessité de prévoir les conditions de solidarité entre actifs et retraités dans les dispositifs futurs, celle de prendre en compte la prévoyance, et enfin, la possibilité du maintien du libre choix de sa mutuelle par les agents.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/2Qpgk12>

La partie législative du Code de la Mutualité mise à jour au 27 février 2021

Les dispositions de la loi n° 2021-219 du 26 février 2021 relative à la déshérence des contrats de retraite supplémentaire complète la partie législative du Code de la Mutualité d'un article nouveau L. 223-10-5.

À voir sur : <https://www.mutweb.fr/fr/code-partie-legislative-au-27-02-2021>



Pour accéder aux informations :

<https://www.mutweb.fr/fr/catalogue-national-pps-interactif-1>

L'évolution des cotisations 2021 des mutuelles

La Mutualité Française publie les résultats de l'enquête annuelle menée auprès de ses mutuelles adhérentes pour estimer l'évolution des cotisations de l'année en cours. Avec 2,6 % d'évolution moyenne pour l'année à venir, les cotisations des mutuelles suivent l'augmentation des dépenses de santé depuis 10 ans. En effet, la Mutualité Française prévoit en 2021 des dépenses de santé qui s'inscriront dans celles constatées les précédentes années, amplifiées par un rattrapage des soins.

Cette évolution tient compte également de l'année 2020, où les moindres dépenses de santé du fait du covid ont été compensées par la taxe mise en place par le gouvernement.

Par ailleurs, pour la 2e année consécutive, les mutuelles voient leurs frais de gestion baisser de 1,4 % en 2019. Elles ont également reversé à leurs adhérents 79 % de leurs cotisations sous forme de remboursements, plaçant leur retour sur cotisations devant celui des sociétés d'assurances (75 %). Ces résultats soulignent les efforts continus réalisés par les mutuelles en faveur de leurs adhérents dans un marché très concurrentiel.

Retrouvez ici l'intégralité de l'étude :

https://www.mutualite.fr/content/uploads/2021/01/Etude-FNMF-COTISATIONS-2021_Def.pdf

Note bilan de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2021

La LFSS 2021 a été publiée au Journal officiel du 15 décembre 2020. Elle compte 111 articles et prévoit notamment une contribution exceptionnelle pesant sur les organismes complémentaires d'assurance maladie (OCAM) à hauteur d'un milliard d'euros en 2020 et de 500 millions en 2021 avec une clause de revoyure, cette année.

Le déficit de la Sécurité sociale pour 2020 s'aggrave très fortement, à un niveau jamais vu depuis 1945 : 50,7 milliards d'euros. Une note bilan sur cette loi a été élaborée par les services de Mutualité Française à consulter sur <https://www.mutweb.fr/fr/note-bilan-lfss-2021>.



L'ACTUALITÉ DU MOUVEMENT (SUITE)

Crise sanitaire : les mutuelles s'engagent à prendre en charge les consultations des psychologues

Pour faire face à la crise sanitaire et soutenir les plus fragiles, les mutuelles ont pris la décision de rembourser les consultations auprès d'un psychologue qui ne sont pas prises en charge par l'Assurance Maladie. Cette initiative portée par l'ensemble des organismes de complémentaire santé se traduira concrètement en 2021 par la prise en charge d'un minimum de 4 séances par année, dès le 1er euro facturé au patient dans la limite de 60€ par séance et après orientation du patient par un médecin.

Pour rappel, les mutuelles sont depuis longtemps engagées sur la question de la santé mentale avec près d'un quart des contrats qui remboursent des consultations ponctuelles auprès des psychologues et de nombreuses actions de prévention organisées pour les adhérents.

Pour en savoir plus : télécharger le communiqué de presse https://www.mutualite.fr/content/uploads/2021/03/CP_PSY_FNMF_22032021_V5.pdf

LA VIE DE L'UNION : ACTIONS SOLIDAIRES ET DE PRÉVENTION

Retour sur la web conférence la Mutualité d'hier et d'aujourd'hui

L'Union Régionale a organisé le 06 février dernier sa première web conférence sur l'histoire de la Mutualité en Guadeloupe intitulée « La Mutualité d'hier et d'aujourd'hui ». Cet évènement diffusé via l'application Zoom et retransmis sur Facebook live, a été l'occasion pour les mutualistes et le grand public de se retrouver pour partager l'histoire du mouvement mutualiste en Guadeloupe à travers 2 thématiques : « La Mutualité : Rempart social contre la misère coloniale » et « Comment ce peuple a été sous la coupe de la survie ». Les interventions de deux éminents universitaires, Julien MERION Politologue et Franck GARAIN Sociologue, ont permis durant 2h30 de porter un éclairage pédagogique et documenté sur l'histoire singulière du territoire guadeloupéen et l'éclosion de solidarités construites depuis la période des plantations.

Pour revoir la conférence : <https://guadeloupe.mutualite.fr/actualites/webconferences/>

Retour sur la web conférence l'impact de l'activité physique sur la santé des séniors

En dépit du contexte sanitaire défavorable, la Mutualité Française de Guadeloupe poursuit sa mission de prévention et de promotion à la santé en proposant des actions en groupes restreints respectant un protocole sanitaire strict. C'est dans ce cadre qu'une web conférence sur l'impact de l'activité physique sur la santé des séniors a été organisée le mardi 23 février dernier, via l'outil zoom, en partenariat avec le Club des Aînés du Raizet.

L'objectif était d'informer et de sensibiliser les séniors sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé. En effet, avec l'âge, les difficultés à réaliser certains mouvements dissuade parfois les séniors à pratiquer une activité physique régulière. Or, celle-ci est indispensable pour préserver le capital santé et ralentir la perte des capacités physiques, mentales et sociales.

C'est le discours que Madame Sabine GATIBELZA, Éducatrice sportive du CODEP-EPGV, a tenu tout au long de cette conférence pour inciter les séniors à pratiquer une activité physique régulière adaptée à leur état de santé.

Amélioration de l'endurance cardiorespiratoire, de l'état musculaire et osseux, de l'équilibre, des fonctions cognitives, réduction des maladies non transmissibles, de la dépression... sont autant d'arguments qui ont su motiver les séniors et convaincre les plus réticents à adopter une activité physique en cette période COVID-19 propice à la sédentarité.

Web conférence disponible ici : <https://guadeloupe.mutualite.fr/actualites/webconferences/>

La Mutualité Française de Guadeloupe contribue à la campagne de dépistage COVID-19 gratuite et itinérante de l'ARS

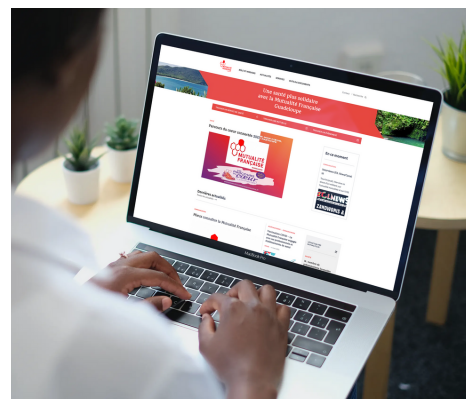
Voilà maintenant 6 mois que la Mutualité Française de Guadeloupe participe à la campagne de dépistage COVID-19 gratuite et itinérante organisée par l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe, en partenariat avec la Croix-Rouge Française et les communes. Cette campagne de proximité permet de tester la population, sans rendez-vous et sans ordonnance. Elle contribue également à l'évaluation du niveau de circulation du virus sur le territoire. À ce jour, cette opération qui mobilise le Bus Prévention Santé de la Mutualité Française de Guadeloupe s'est déployée sur 63 points de dépistages répartis dans de nombreuses communes de l'archipel.



La Mutualité Française de Guadeloupe organise des séances de formation en web conférence

La Mutualité Française de Guadeloupe adapte son programme de formation au contexte sanitaire en proposant des actions en groupes restreints respectant un protocole sanitaire strict et en mettant à disposition une offre à distance. Ainsi, 4 stages à l'utilisation de l'outil Zoom ont été organisés au mois de janvier dernier à l'attention des militants mutualistes. Par ailleurs, un programme de formation établi sur l'année accompagne les élu-e-s dans l'exercice de leurs mandats. C'est le cas notamment de la formation sur la prise de parole en public.

Deux sessions portant sur cette thématique se dérouleront les 29 et 30 avril, ainsi que les 5 et 12 juin prochain dans les locaux de la Mutualité Française de Guadeloupe. Les inscriptions sont ouvertes. **Pour connaître les modalités pratiques, contactez-nous : accueil@mutualiteguadeloupe.fr**



La campagne de communication de la Mutualité Française de Guadeloupe sur Canal 10



La Mutualité Française de Guadeloupe poursuit sa présentation des chroniques d'information visant à valoriser les actions du mouvement et l'utilité sociale des mutuelles.

Au cours du premier trimestre de l'année 2021, plusieurs militants et responsables de mutuelles sont intervenus sur des sujets aussi divers que l'utilisation des cotisations, les enjeux de l'assurance et de la prévention, l'égalité homme-femme au sein du mouvement mutualiste, le grand âge et la perte d'autonomie. Seront à l'ordre du jour des chroniques des prochaines semaines, le RGPD ou la protection sociale des fonctionnaires.

Retrouvez-nous tous les jeudis de 13H00 à 13h30 sur Canal 10 en alternance avec la CRESSIG

Retrouvez-nous dans l'émission ZCL News, tous les jeudis sur CANAL 10, entre 12h30 et 14h (en alternance avec la CRESS-IG) :

- **1er avril 2021, MFG :** « Le RGPD » avec Nestor BAJOT, Président Mutualité Française Guadeloupe.
- **8 avril 2021, CRESS-IG :** « Accompagnement de la CRESS en matière de financement des structures » avec Thery VAGAO, Chargé de mission financements CRESS IG.
- **15 avril 2021, MFG :** « L'égalité hommes/femmes » avec Yvelle MARIE, Administratrice nationale MGEN.
- **21 avril 2021, CRESS-IG :** « Insertion socio-professionnelle des prisonniers », CSMP.
- **29 avril 2021, MFG :** « La complémentaire santé solidaire » avec Nestor BAJOT, Président Mutualité Française Guadeloupe.

Le nouveau plan d'actions 2021 de la CRESS-IG tient toutes ses PROM'ESS !

L'année 2021 est une année clé pour la CRESS-IG qui pourra désormais compter sur le soutien des fonds européens pour mener à bien ses activités, notamment via le Fonds Social Européen (FSE).

Grâce à ce dernier, la CRESS-IG a déployé son nouveau projet de Promotion, structuration et développement de l'ESS (PROM'ESS). Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe et Saint-Martin Etat pour la période 2014-2020 de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, au titre de l'axe 3 qui concerne la promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la précarité. L'objectif thématique sera de promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté et toute forme de discrimination.

L'action de la Chambre s'articulera désormais autour de trois activités qui sont :

- le renforcement de la structuration du secteur de l'ESS ;
- l'accompagnement au montage de projet et au développement des entreprises de l'ESS ;
- la promotion de l'entrepreneuriat social et du modèle de l'ESS.

Ce projet PROM'ESS est une avancée majeure dans l'action de la CRESS-IG car ce financement vient s'ajouter aux apports financiers de l'Etat, du Conseil régional de la Guadeloupe et du Conseil départemental.

Au titre de PROM'ESS, des actions ont pu se déployer avec la CRESS des îles de Guadeloupe, comme le didiko de l'ESS ou encore la semaine de l'ESS à l'école.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la CRESS sur www.cress-ilesdeguadeloupe.fr.



Suivez la CRESS IG sur les réseaux sociaux



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

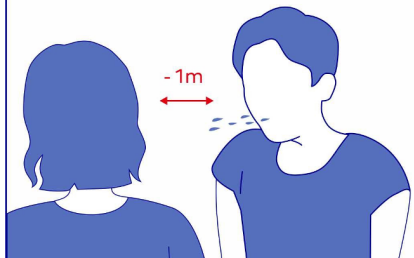


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre — Maux de tête
Fatigue —
Toux et maux de gorge —
Gêne respiratoire — Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale



L'AGENDA

- **Lundi 12 avril 2021** : Matinée de sensibilisation « les seniors et la conduite », Club les Aînés du Raizet. *Sur inscription.*
- **Samedi 24 avril 2021** : Web conférence « La gestion de pandémie Covid-19 sous l'angle sanitaire, de l'économie sociale et solidaire en Guadeloupe et dans les États de la Caraïbe », Visioconférence sur ZOOM. *Tout public.*
- **Jeudi 29 et vendredi 30 avril 2021** : Formation « la prise de parole en public », Mutualité Française de Guadeloupe Pointe-à-Pitre. *Réservé aux militants mutualistes.*
- **Mercredi 7-14-21-28 avril 2021** : Ateliers mémoire DYNSEO, Mutualité Française de Guadeloupe Pointe-à-Pitre. *Réservé aux adhérents de l'ATSCAF.*
- **Jeudi 8-15-22-29 avril 2021** : Ateliers mémoire DYNSEO, Centre Social La Source Petit Canal. *Sur inscription.*
- **Vendredi 9-16-23-30 avril 2021** : Ateliers mémoire DYNSEO, Villa Sold'Ere Saint-Francois. *Sur inscription.*
- **Mardi 18 au vendredi 21 avril 2021** : Rencontre santé « en route pour la retraite », En visioconférence. *Sur inscription.*



La Mutualité Française de la Guadeloupe est la représentation régionale de la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF) qui fédère 95% des mutuelles santé en France.

La Mutualité Française de la Guadeloupe en chiffres :
108 mutuelles fédérées par l'Union Régionale Guadeloupe ;
250 000 personnes protégées par les mutuelles dans la région (45 % de la population) ;
Plus de 400 militants élus ;
Plus de 100 collaborateurs dans les agences des mutuelles.

La Mutualité Française est présente sur l'ensemble du territoire. La Mutualité Française et ses Unions Régionales sont des acteurs incontournables de la politique de santé en France. Elles participent activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Les mutuelles sont unies par une même éthique et une organisation démocratique de leur gouvernance. Cela est vrai qu'elles interviennent dans le domaine de la complémentaire santé, de la prévoyance, de l'activité sanitaire, sociale ou médico-sociale. Les mutuelles et unions mutualistes sont des organismes à but non lucratif, régis par le code de la Mutualité.

Pour en savoir plus sur nos missions et nos services, consultez notre site internet <https://guadeloupe.mutualite.fr>.



Mutualité Française de la Guadeloupe 39 Immeuble BDAF Boulevard Légitimus 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : + 590 590 90 35 91 | Fax : 0590 91 32 59 | Email : accueil@mutualiteguadeloupe.fr

<https://guadeloupe.mutualite.fr>   @mutualitefrançaiseguadeloupe